



Chères Boissériennes, chers Boissériens,

La période inédite que nous venons de subir a été, certes difficile, mais elle a pu mettre en lumière une nouvelle fois la solidarité de notre territoire.

Je tiens tout d'abord à remercier tous ceux qui ont contribué à ce que cette crise soit la moins douloureuse possible, à commencer par les bénévoles qui ont accepté, avec bienveillance, de venir en aide au personnel de la Petite Unité de Vie Oxalys pendant presque 3 mois, afin de sécuriser ses résidents tout au long du confinement, parfois même au pied levé.

Merci aussi aux nombreuses couturières qui ont œuvré à la fabrication des masques pour nos aînés. Elles se sont engagées sans hésitation à apporter leur aide avec le soutien logistique de la Communauté de Communes.

Enfin, merci au personnel communal et aux élus qui m'ont entouré depuis le début de cette crise, afin de faire face à l'urgence.

Je n'oublie pas non plus les commerçants de proximité qui se sont adaptés pour que nos habitants puissent trouver de quoi subvenir aux besoins essentiels. Un grand merci à eux !

Depuis le 17 mars, la vie associative et économique s'est endormie, pour cause de pandémie...

Enfin, nous nous libérons petit à petit des règles sanitaires, et avons été autorisés à installer - suite à l'élection de la nouvelle équipe municipale - le conseil municipal.

C'est une équipe motivée qui a pris ses fonctions à cœur, malgré le contexte très particulier. Mais c'est en confiance et avec le soutien de toute cette équipe, que nous allons nous attacher et veiller à la relance du dynamisme de notre commune.

Je vous souhaite un bel été ; restez prudents !

Le Maire,
Anthony BONNET



COMMUNE DE
LA BOISSIÈRE
DE MONTAIGU

Une nouvelle identité visuelle pour notre commune.....

Au cours de l'année 2019, les élus ont engagé une démarche pour la création d'une nouvelle identité visuelle. La cérémonie des vœux, qui a eu lieu début janvier, fut l'occasion pour Monsieur le Maire d'en faire une présentation à l'ensemble des citoyens présents. Alors, découvrez ou redécouvrez le nouveau logo de la commune.



INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Suite aux élections du 15 mars 2020, le nouveau Conseil Municipal est composé de :

Anthony BONNET, Patrice CHARBONNEAU, Pascale BOISSELIER, Freddy CHARBONNEAU, Marie-Madeleine LEROUX, Dany CHARRIER, Jean-Luc FAVREAU, Jean-Bernard GABORIEAU, Christelle GODARD, Nathalie LECOMTE, Véronique BOUSSEAU, Franck DAUGER, Virginie CHARBONNEAU, Sandrine CARTAUD, Emilie RAUTUREAU, Aurélien ROUY, Grégoire PACAUD, Pauline MALLET, Céline LAMY.

Ce dernier a validé l'ordre final de la liste d'adjoints au Maire après application stricte de la parité :

- . **Monsieur Patrice CHARBONNEAU**, 1^{er} Adjoint au Maire,
 - . **Madame Pascale BOISSELIER**, 2^{ème} Adjointe au Maire,
 - . **Monsieur Freddy CHARBONNEAU**, 3^{ème} adjoint au Maire,
 - . **Madame Marie-Madeleine LEROUX**, 4^{ème} Adjointe au Maire,
 - . **Monsieur Dany CHARRIER**, 5^{ème} Adjoint au Maire,
- et **Monsieur Jean-Bernard GABORIEAU**, Conseiller Municipal Délégué auprès de **Monsieur Patrice CHARBONNEAU**, pour partager certaines fonctions (voirie, assainissement...), nommé par Monsieur le Maire.



INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil Municipal a validé la proposition d'attribution des indemnités de fonction aux élus qui lui était faite pour la durée du mandat 2020-2026.

Au total, elles s'élèvent mensuellement à 4 857,85 € bruts, soit annuellement 58 294,20 € bruts.

> CRÉATION DES COMMISSIONS COMMUNALES – MISE EN PLACE

Les Commissions Communales pour le mandat 2020-2026 sont donc constituées comme suit (Monsieur le Maire est associé à toutes les commissions) :

COMMISSION FAMILLE & PETITE ENFANCE

Adjointe responsable : Madame BOISSELIER Pascale

Membres : Mesdames CARTAUD Sandrine, RAUTUREAU Emilie, LECOMTE Nathalie, LAMY Céline et Monsieur CHARBONNEAU Freddy.

COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Adjointe responsable : Madame BOISSELIER Pascale.

Membres : Mesdames LECOMTE Nathalie, CARTAUD Sandrine, CHARBONNEAU Virginie, MALLET Pauline et Monsieur ROUY Aurélien.

COMMISSION JEUNESSE & SPORTS

Adjoint responsable : Monsieur CHARBONNEAU Freddy.

Membres : Mesdames BOISSELIER Pascale, LECOMTE Nathalie, LAMY Céline et Monsieur FAVREAU Jean-Luc.

COMMISSION D'ACTION SOCIALE / PUBLICS FRAGILES

Adjointe responsable : Madame LEROUX Marie-Madeleine.

Membres : Mesdames RAUTUREAU Emilie, MALLET Pauline, GODARD Christelle, CHARBONNEAU Virginie.

Conseil d'administration du CCAS

Présidé par Monsieur le Maire, il sera composé des 5 membres élus de la commission communale ci-dessus, et de 5 personnes nommées par arrêté municipal parmi des représentants de certaines catégories d'associations (familles, handicap, insertion, retraités) qui doivent théoriquement faire des propositions ces prochaines semaines.

COMMISSION COMMUNICATION & INFORMATIONS / VIE LOCALE

Adjoint responsable : Monsieur CHARBONNEAU Freddy.

Membres : Mesdames CHARBONNEAU Virginie, CARTAUD Sandrine, BOUSSEAU Véronique, Messieurs PACAUD Grégoire, GABORIEAU Jean-Bernard.

COMMISSION BÂTIMENTS & EDIFICES

Adjoint responsable : Monsieur CHARRIER Dany.

Membres : Mesdames BOUSSEAU Véronique, LAMY Céline, GODARD Christelle, Messieurs FAVREAU Jean-Luc, PACAUD Grégoire, DAUGER Franck, ROUY Aurélien.

COMMISSION VOIRIE & ASSAINISSEMENT

Adjoint responsable : Monsieur CHARBONNEAU Patrice.

Membres : Madame BOUSSEAU Véronique, Messieurs FAVREAU Jean-Luc, DAUGER Franck, GABORIEAU Jean-Bernard.

COMMISSION URBANISME / ENVIRONNEMENT / PETIT PATRIMOINE

Adjoint responsable : Monsieur CHARBONNEAU Patrice.

Membres : Mesdames BOUSSEAU Véronique, GODARD Christelle, Messieurs FAVREAU Jean-Luc, PACAUD Grégoire, DAUGER Franck, ROUY Aurélien.

COMMISSION BUDGETS & FINANCES

Adjoint responsable : Monsieur CHARBONNEAU Freddy.

Membres : Madame Emilie RAUTUREAU et Monsieur GABORIEAU Jean-Bernard.

COMMISSION DES IMPÔTS (REPRÉSENTANTS DU CONSEIL -PROPOSITION)

Elle est règlementairement constituée de 8 membres titulaires en plus de Monsieur le Maire qui la préside, et de 8 membres suppléants (nommés ultérieurement).

Adjoint responsable : Monsieur CHARBONNEAU Patrice.

Membres : Mesdames MALLET Pauline, LECOMTE Nathalie, RAUTUREAU Emilie, BOISSELIER Pascale, Messieurs CHARBONNEAU Freddy, GABORIEAU Jean-Bernard, DAUGER Franck.

> ELECTION-DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUX... DIVERS SYNDICATS, ORGANISMES

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, et à la demande de plusieurs structures, associations ..., la désignation des représentants communaux à leurs instances décisionnelles a été effectuée. Parmi ces organismes, on trouve :

- l'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée dont la Commune est actionnaire ... Monsieur Anthony BONNET, délégué titulaire, et Madame Pascale BOISSELIER, déléguée suppléante,
- le Syndicat E-Collectivités, prestataire de services (notamment informatiques et web) auquel la collectivité a adhéré via la Communauté de Communes ... Monsieur Anthony BONNET, délégué titulaire,
- l'association REEL (association intermédiaire de réinsertion) ... Madame Marie-Madeleine LEROUX, déléguée titulaire, et Madame Christelle GODARD, déléguée suppléante,
- le Ministère de la Défense avec la désignation d'un Correspondant Défense ... Monsieur Patrice CHARBONNEAU,
- SYDEV (Syndicat Départemental d'Electricité de la Vendée - Comité Territorial de l'Energie), ... Monsieur Jean-Luc FAVREAU, délégué titulaire, et Monsieur Dany CHARRIER, délégué suppléant
- VENDEE EAU, ... Monsieur Dany CHARRIER, délégué titulaire, et Monsieur Jean-Luc FAVREAU, délégué suppléant.

> COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – DESIGNATION DES MEMBRES

Elle est composée de :

- **Monsieur le Maire comme Président,**
- **3 membres titulaires : Messieurs Patrice CHARBONNEAU, Dany CHARRIER, Freddy CHARBONNEAU**
- **3 membres suppléants : Messieurs Jean-Bernard GABORIEAU, Jean-Luc FAVREAU, et Madame Véronique BOUSSEAU**

> DÉLÉGATIONS À MR LE MAIRE

. DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN - PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes Terres de MONTAIGU-ROCHESERVIÈRE a validé en Juin 2019 le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, tout en déléguant parallèlement aux Communes, l'exercice du Droit de Prémption Urbain sur les zones urbaines et les zones d'urbanisation futures de leurs territoires respectifs, à l'exception des zones à vocation économique et touristique. Le Conseil municipal étant lui-même habilité à déléguer ce droit au Maire, comme cela était le cas lors du mandat précédent, il renouvelle cette délégation pour la période 2020-2026.

. DÉLÉGATION À MR LE MAIRE POUR LES MARCHÉS DE FAIBLE MONTANT

Afin d'alléger les procédures de notification d'accord pour certains achats, études ou travaux, le Conseil Municipal a pris une délibération donnant une délégation générale à Monsieur le Maire, pour la signature des marchés ou devis de faibles montants (jusqu'à 40 000 euros ht).



FINANCES

> VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2019 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT

Les comptes administratifs et de gestion de l'année 2019 ont été présentés au Conseil qui les a validés le 11 février 2020, en autorisant le report des résultats 2019 ou leur affectation au financement des dépenses d'investissement des budgets primitifs 2020.

COMMUNE

Section de fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	1 075 013,86 €	Dépenses	1 092 773,80 €
Recettes	1 811 433,06 €	Recettes	915 374,15 €
→ Résultat 2019 :	736 419,20 €	→ Résultat 2019 :	-177 399,65 €
→ Résultat 2018 :	0,00 €	→ Résultat 2018 :	-427 093,84 €
→ Résultat cumulé :	736 419,20 €	→ Résultat cumulé :	-604 493,49 €
		→ Dépenses restant à reporter sur 2020 :	1 928 200,00 €
		→ Recettes restant à encaisser sur 2020 :	473 800,00 €

à affecter en totalité au financement des dépenses d'investissement du budget primitif 2020.

ASSAINISSEMENT

Section de fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	177 874,39 €	Dépenses	147 057,80 €
Recettes	182 477,77 €	Recettes	685 717,61 €
→ Résultat 2019 :	4 603,38 €	→ Résultat 2019 :	538 659,81 €
→ Résultat 2018 :		→ Résultat 2018 :	31 414,38 €
→ Résultat cumulé :	4 603,38 €	→ Résultat cumulé :	569 801,19 €
		→ Dépenses restant à reporter sur 2020 :	517 500,00 €
		→ Recettes restant à encaisser sur 2020 :	0,00 €

à affecter en totalité au financement des dépenses d'investissement du budget primitif 2020.

AMÉNAGEMENTS COMMERCIAUX

Section de fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	6 105,34 €	Dépenses	159 271,71 €
Recettes	20 277,25 €	Recettes	95 255,90 €
→ Résultat 2019 :	14 171,91 €	→ Résultat 2019 :	-64 015,81 €
→ Résultat 2018 :	0,00 €	→ Résultat 2018 :	22 427,26 €
→ Résultat cumulé :	14 171,91 €	→ Résultat cumulé :	-41 588,55 €
		→ Dépenses restant à reporter sur 2020 :	752,00 €
		→ Recettes restant à encaisser sur 2020 :	30 000,00 €

à affecter en totalité au financement des dépenses d'investissement du budget primitif 2020.

CCAS

Section de fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	58 129,38 €	Dépenses	0,00 €
Recettes	61 448,00 €	Recettes	795,87 €
→ Résultat 2019 :	3 318,62 €	→ Résultat 2019 :	795,87 €
→ Résultat 2018 :	59 850,39 €	→ Résultat 2018 :	2 228,62 €
→ Résultat cumulé :	63 169,01 €	→ Résultat cumulé :	3 024,49 €
		→ Dépenses restant à reporter sur 2020 :	0,00 €
		→ Recettes restant à encaisser sur 2020 :	0,00 €

à affecter en totalité au financement des dépenses d'investissement du budget primitif 2020.



VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2020

Le Conseil a examiné et entériné les propositions de budgets primitifs 2020 le 10 mars dernier. Ont ainsi été présentés et validés, les projets de budgets pour la Commune, les aménagements commerciaux, le service Assainissement, le CCAS-Foyer Soleil, la réserve foncière de Sainte Anne, et la zone d'habitations des Ecotais 3, dont la synthèse est reprise ci-dessous :

COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 508 260 €

Recettes : 1 508 260 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 3 433 007 €

Recettes : 3 433 007 €

SERVICE ASSAINISSEMENT

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses : 189 100 €

Recettes : 189 100 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 674 604,19 €

Recettes : 674 604,19 €

BUDGET AMÉNAGEMENTS COMMERCIAUX

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses : 22 500 €

Recettes : 22 500 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 97 171 €

Recettes : 97 171 €

BUDGET LES ECOTAI 3

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses : 1 008 266,48 €

Recettes : 1 008 266,48 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 1 025 340 €

Recettes : 1 025 340 €

BUDGET RÉSERVÉ FONCIÈRE DE SAINTE ANNE

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses : 144 330,45 €

Recettes : 144 330,45 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : 143 330,45 €

Recettes : 144 330,45 €

BUDGET DU CCAS / FOYER SOLEIL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 124 969,01 €

Recettes : 124 969,01 €

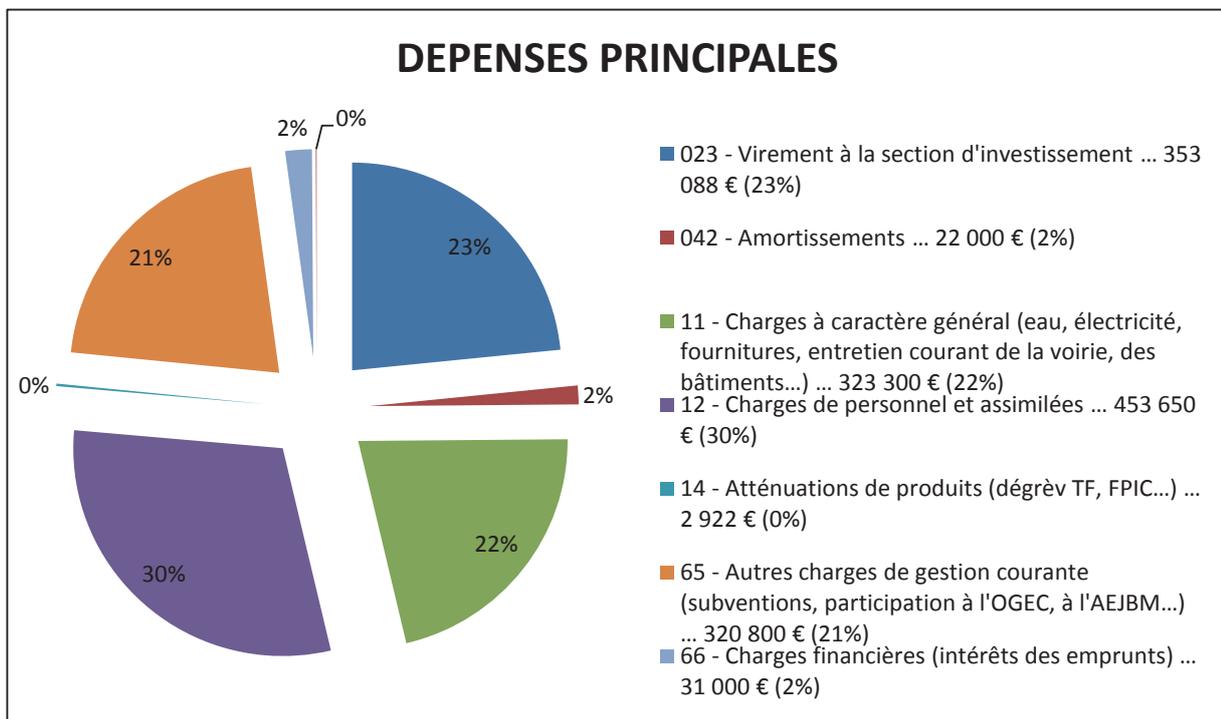
SECTION D'INVESTISSEMENT

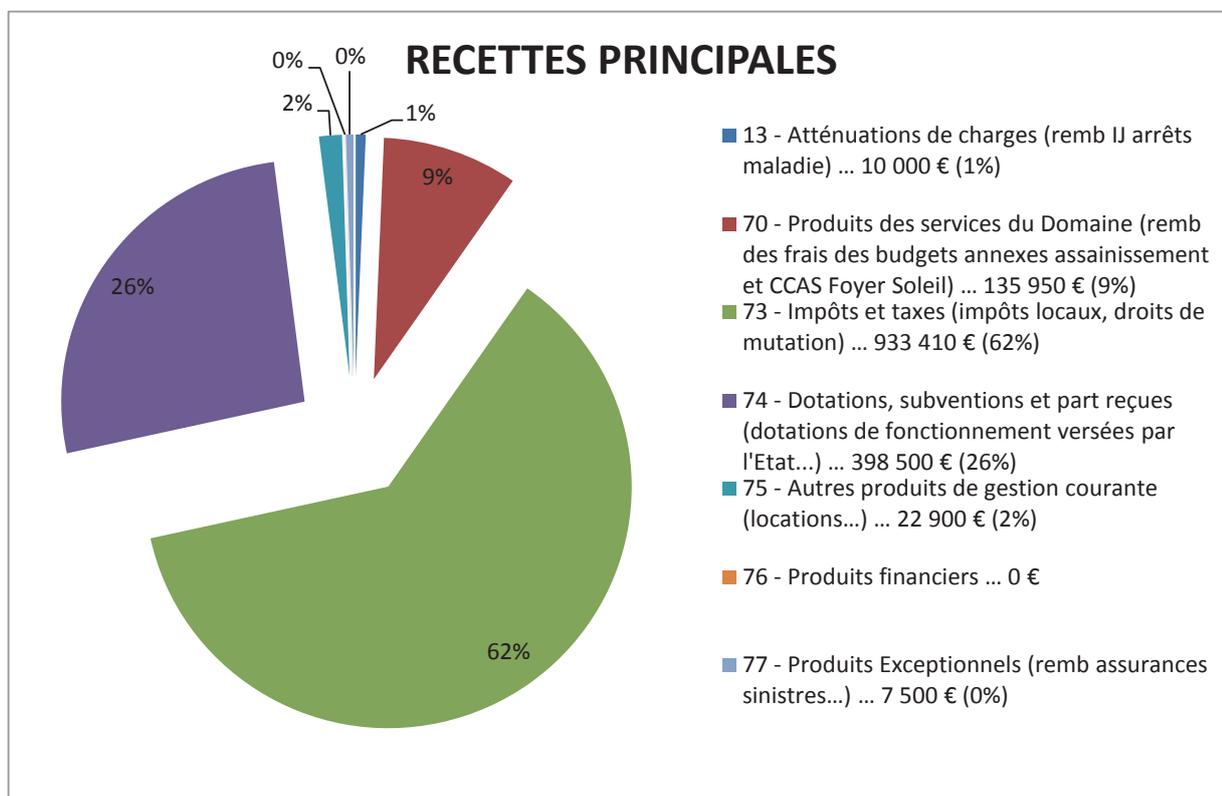
Dépenses : 29 063,50 €

Recettes : 29 063,50 €



BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE : SECTION DE FONCTIONNEMENT





> BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA COMMUNE : SECTION D'INVESTISSEMENT

Parmi les opérations en cours ou lancées cette année, on trouve :

- . la restructuration-extension de la salle de sports, et l'aménagement d'un accueil jeunes,
- . les travaux d'aménagement de la place de la Noue, des abords des Commerces et de la Mairie, pour la partie espaces-verts et mobilier,
- . divers travaux de bâtiments importants (aménagement de loges à la salle polyvalente, couverture de la salle polyvalente, couverture-zinguerie de l'ancien presbytère),
- . divers travaux neufs de voirie ...
- . l'acquisition de divers matériels (remplacement de la tondeuse-tracteur CARRARO),

Les éléments principaux (dépenses) du budget communal d'investissement sont repris ci-dessous :

Libellés	Nouveaux Crédits en €	Reports en €	Total en €
Déficit 2019 reporté	604 494	0	604 494
Remboursement du capital des emprunts	228 000	0	228 000
Remboursement loyers de garantie	1 000	0	1 000
Remboursement à la Communauté de Communes des taxes d'aménagement économiques	5 000	0	5 000
Terrains divers	3 000	0	3 000
Mobilier urbain			
- signalisation	25 000		25 000
- Autre mobilier, matériels, éclairage de fin d'année	5 000		5 000
Matériels - Service technique...	13 300	26 700	40 000
Bâtiments divers			
- Travaux et équipement divers	57 100	92 900	150 000
Étude - Restructuration - Agrandissement de la salle omnisports	175 000	1 777 600	1 952 600
Restructuration de la mairie et travaux complémentaires	15 000	0	15 000
Aménagement de la place de la Noue.... - Cadres CCU	50 000	0	50 000
Aire multisports	50 000	0	50 000
Voirie PG 2020	150 000	0	150 000
Aménagement du parking du stade municipal avec réseaux...	26 413	0	26 413
Réseau EP - Rue de la Renaudière (partie haute)	20 000	0	20 000
Travaux réseaux divers - Cadre PUP	20 000	0	20 000
Effacement des réseaux (génie civil tél. - Ecl. Public...)	10 000	31 000	41 000
Éclairage public divers	10 000	0	10 000
Avance remboursable au budget Aménagements Commerciaux	36 500	0	36 500
TOTAUX	1 504 807	1 928 200	3 433 007



VOTE DES TAUX D'IMPOSITION LOCALE 2020

L'assemblée a décidé, lors de la séance du 10 mars, de maintenir pour 2020 les taux d'imposition de 2019, pour la taxe d'habitation (*), la taxe sur le foncier bâti, et la taxe sur le foncier non-bâti. Le tableau ci-après reprend les taux, les bases estimatives et les produits prévisionnels pour 2020 :

Impôts	Bases 2020 revalorisées	Taux votés pour 2020	Produits 2020
Taxe d'habitation	1 811 000 €	18,64 %	337 570 €
Taxe sur le foncier bâti	1 331 000 €	16,18 %	215 356 €
Taxe sur le foncier non bâti	111 300 €	51,43 %	57 242 €
TOTAL			610 168 €

(*) la réforme de la taxe d'habitation qui à ce jour concerne une partie de la population, ne touchera la Commune qu'en 2021, année où l'Etat compensera par une dotation le produit correspondant, en grande partie avec le produit des taxes foncières sur le bâti actuellement perçu par les Départements.



EMPRUNTS POUR LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU BUDGET COMMUNAL ET DU BUDGET DE LA ZH DES ECOTAIS 3

Quatre établissements bancaires (la Banque Postale, le Crédit Agricole, le Crédit Mutuel, et la Caisse d'Epargne) ont été consultés pour le financement des investissements communaux 2020, et des travaux de viabilisation de la zone d'habitations des Ecotais, tranche n° 3 et 3 seulement (le Crédit Agricole n'a pas souhaité faire de propositions) ont répondu sur les bases suivantes :

Budget Communal

. 1 650 000 euros en tout, dont 1 100 000 euros de prêt à long terme amortissable sur 15 ou 20 ans, et 550 000 euros de prêt relais (FCTVA, subventions) sur 2 ans.

Budget de la zone d'habitations des Ecotais, tranche n° 3

. 1 000 000 euros de prêt à court terme sur 4 ou 5 ans.

Le Conseil Municipal a décidé de retenir 3 des propositions formulées par la Caisse d'Epargne détaillées ci-après :

. Pour le budget Communal

. Prêt à long terme de 1 100 000 euros sur 15 ans, en échéances trimestrielles et amortissement constant du capital, avec un taux fixe de 0,88 %, et des frais de dossier de 1 100 euros.

. Prêt-relais de 550 000 euros sur 2 ans, en échéances trimestrielles, avec un taux fixe de 0,36 %, et des frais de dossier de 550 euros.

. Pour le budget de la zone d'habitations des Ecotais – Tranche n° 3

. Prêt-relais de 1 000 000 euros sur 5 ans, en échéances trimestrielles, avec un taux fixe de 0,62 %, et des frais de dossier de 1 200 euros.



LOYERS DES LOGEMENTS ET LOCAUX COMMUNAUX POUR 2020-2021

Les loyers mensuels des logements ou locaux communaux gérés par la Commune et le CCAS pour 2020-2021, ont été fixés comme suit par le Conseil Municipal :

Désignation	Loyer mensuel 2019-2020	Loyer mensuel 2020-2021
Logement du 1, rue de la Poste (modification au 1/10)	382,00 €	385,00 €
Centre Péri-scolaire, 3 rue de la Poste (modification 1/4)	738,00 €	740,00 €
T1 du Foyer Soleil (6) (modification au 1/7)	243,00 €	244,00 €
T2 du Foyer Soleil (11) (modification au 1/7)	302,00 €	303,00 €
Garages du Foyer Soleil (modification au 1/7)	20,00 €	20,00 €
Participation entretien Foyer Soleil (modification 1/7)	22,00 €	22,00 €
Locaux du 8 bis rue de Clisson (à partir du 1er Avril 2019)	741,97 €	746,49 €

- Boulangerie :
(depuis le 1^{er} Janvier 2020)

le loyer mensuel fixé en 2019 à 819,28 euros ht, a été révisé automatiquement sur la base de l'évolution de l'indice de référence indiqué dans le contrat de location (+ 1,90 %), ce qui donne 834,81 euros ht par mois.

- Restaurant :
(depuis le 1^{er} Janvier 2020)

le loyer mensuel fixé en 2019 à 870,49 euros ht, a été révisé automatiquement sur la base de l'évolution de l'indice de référence indiqué dans le contrat de location (+ 1,90 %), ce qui donne 886,98 euros ht par mois.

> SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2020

Le Conseil Municipal a approuvé les propositions d'attributions de subventions aux associations faites par les commissions concernées (Finances, Sports, CCAS), pour l'année 2020, à savoir :

. sur le budget communal pour un total de 17 667 euros

	ASSOCIATIONS	Subventions proposées en 2020
SPORT	EB FOOT	1 200,00 €
	SAINT GEORGES FOOTBALL	50,00 €
	TENNIS CLUB LA BOISSIÈRE	450,00 €
	ABV	600,00 €
	ST LOUIS GYM	230,00 €
	BASKET LA GUYONNIÈRE	135,00 €
	AJA GYM	50,00 €
ANIMATION LOISIRS	COMITÉS DES FÊTES	3 700,00 €
	CLUB DES LOISIRS	150,00 €
	SOCIÉTÉ DE CHASSE	355,00 €
	AICP	220,00 €
	UNC/AFN	200,00 €
	MOTO CLUB BUXIA	100,00 €
	SONID'ART	700,00 €
	LE PETIT THÉÂTRE	975,00 €
	ECOLE DE MUSIQUE	350,00 €
	FOYER RURAL / K DANSE	1 020,00 €
	AEJBM MULTISPORTS	4 000,00 €
	ATELIER DES PASSAGES	400,00 €
ÉDUCATION	BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	2 200,00 €
	OGEC - CLASSES DÉCOUVERTES	3 066,00 €
	OGEC - COURSES PÉDESTRE	306,00 €
	APEL	210,00 €
	TOTAL	17 667,00 €

. sur le budget du CCAS pour un total de 3 291 euros

	ASSOCIATIONS	Subventions proposées en 2020
SOCIAL	ADMR	1 240,00 €
	LES AMIS D'OXALIS	865,00 €
	MDAV	103,00 €
	PROTECTION CIVILE MONTAIGU	172,00 €
	AREAMS	52,00 €
	SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS	151,00 €
	SECOURS CATHOLIQUE	151,00 €
	SOLIDARITÉ PAYSANS 85	104,00 €
	ASSO. LES AMIS DE LA SANTÉ	120,00 €
	FRANCE ADOT - DON D'ORGANES	55,00 €
	FÉDÉRATION DES MALADES ET HANDICAPÉS	53,00 €
	AMAD DES 3 CHEMINS - LES ESSARTS	70,00 €
DIVERS	DONNEURS DE SANG	155,00 €
	TOTAL	3 291,00 €

➤ CONTRAT D'ASSOCIATION AVEC L'OGEC – FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE PRIVÉE PARTICIPATION FINANCIÈRE 2019-2020

Au regard des besoins formulés lors de la rencontre annuelle en mairie par les membres du bureau de l'OGEC pour le fonctionnement de l'école privée, le Conseil Municipal a décidé de porter le forfait par élève et par an en classes maternelles et primaires de 629 à 674 euros, afin de permettre le versement, dans le cadre du Contrat d'Association, d'une participation annuelle stable (146 932 euros) malgré la baisse des effectifs scolaires (218 au 15 Octobre 2019, dont 144 primaires, et 74 maternelles, contre 233 élèves en tout, dont 155 primaires et 78 maternelles au 15 Octobre 2018). Un ajustement pourra être effectué en début d'année scolaire suivante, en fonction de l'évolution des effectifs, et au regard du bilan financier de l'OGEC, pour l'année scolaire écoulée.

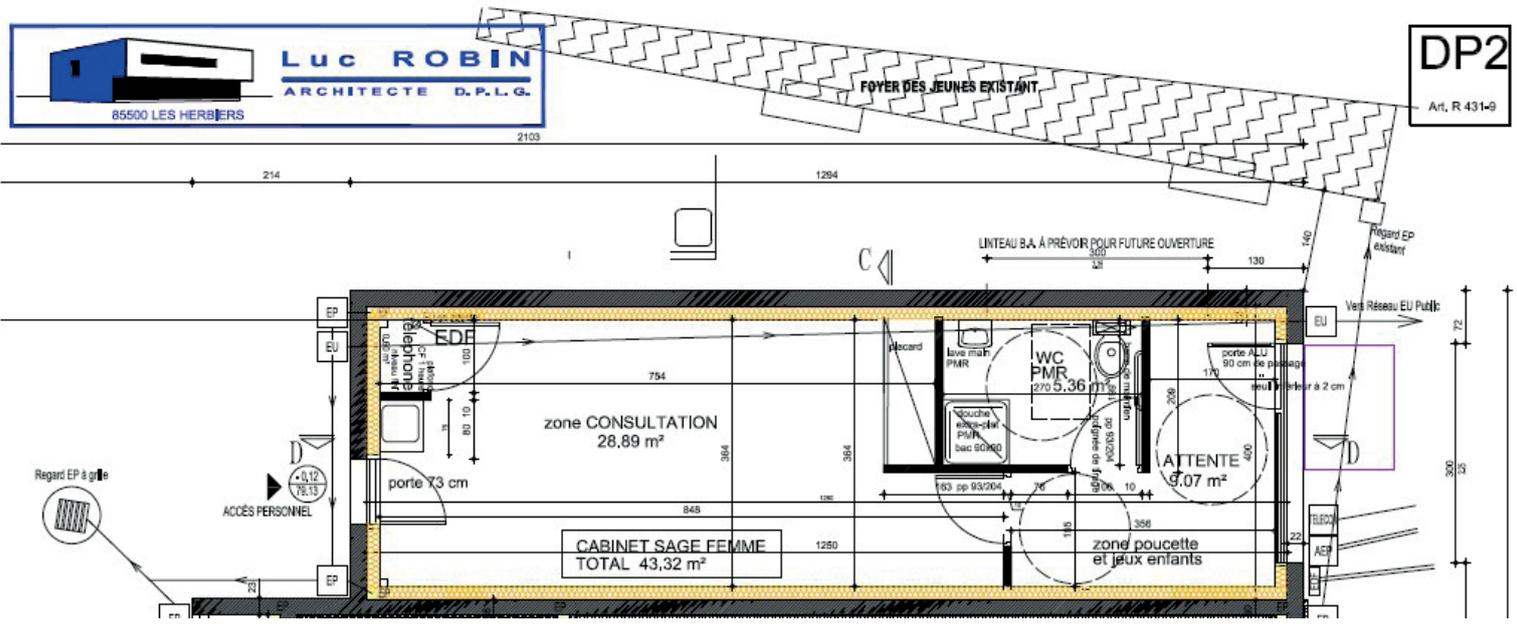
Année scolaire 2019-2020	Forfait qui sera versé par élève en primaire et en maternelle	% évolution / à 2018-2019	Effectif moyen	Primaire	Maternelle	Total pour l'année scolaire
	674,00 €	+7,15 %	218	144	74	146 932,00 €

➤ BÂTIMENTS

Salle de sports : point sur l'avancement du chantier ... l'élévation des murs s'est achevée fin juin, et les travaux de bardage (les travaux sur charpente sont également en cours d'exécution) prendront le relais jusqu'à la fin du mois de Juillet 2020. Le coulage des chapes des salles sera effectué dans la foulée, afin de permettre son séchage pendant les vacances, puis la pose des revêtements de sol à la rentrée. Compte-tenu de l'avancement des travaux, le planning de réalisation a été recalé, avec une livraison des locaux prévue pour la fin d'année 2020.



Cabinet de sage-femme : l'Autorisation de Travaux a été délivrée, après communication par la Préfecture de Vendée, des préconisations en matière d'accessibilité et de sécurité. Les travaux ont débuté le 4 Juin dernier (Ets BARBEAU Bruno pour la partie plomberie, chauffage, électricité). Mise en location prévisionnelle : Septembre 2020 (le loyer devra être fixé et le contrat de location validé en Juillet 2020 par le Conseil).





ASSAINISSEMENT – VOIRIE – RÉSEAUX DIVERS - LOTISSEMENTS

. **Zone d'habitations des Ecotais 3** (28 lots de 301 à 707 m², et un lot de 1 378 m² réservé à la construction de quatre logements locatifs sociaux : si le permis d'aménager n'est pas encore accordé, le démarrage prévisionnel des travaux de viabilisation est tout de même prévu fin Août 2020. La commercialisation et la mise à disposition des terrains est quant à elle envisagée pour le mois de Novembre 2020, après que le prix de vente aura été fixé. La commission d'Urbanisme se réunira d'ici quelques semaines pour discuter du choix du bailleur social qui sera chargé de construire les logements locatifs évoqués ci-avant.

. **Voirie 2020** : les travaux du programme 2020 ont démarré le 15 Juin 2020, avec la réalisation de revêtements monocouche sur certaines voies communales. L'ensemble de ces travaux sera terminé avant les vacances de l'entreprise EIFFAGE MIGNE TP, titulaire du marché.

. **Aménagement de la rue de la Renaudière** : divers travaux sont prévus dans cette rue (réfection des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales, effacement des réseaux aériens et éclairage public pour la partie haute de la rue, et aménagement de surface sur l'ensemble de la rue). Le bureau d'études communautaire a proposé un premier plan de l'ensemble des travaux, et son estimation (environ 420 000 euros ttc en tout). La partie assainissement sera programmée fin 2020, et le reste des travaux (effacement, éclairage, aménagement de voirie) normalement en 2021

. **Chantier du syndicat TRIVALIS - Centre de transfert des déchets - Sainte Anne** : les travaux ont démarré en Juin. Le carrefour des voies communales du Canada et de la Ronde avec la route départementale de MONTAIGU, qui devait fait l'objet d'un aménagement important, restera finalement en l'état, faute de financeurs Seule l'entrée de la voie communale du Canada et de l'accès au futur centre sera élargie et améliorée. La ligne blanche continue réclamée par la Commune à l'Agence Routière de MONTAIGU au niveau de ce carrefour a fait l'objet d'un refus, et la proposition alternative faite par le Services des Routes Départementales d'instituer cette ligne blanche sur une distance bien plus longue, du village de la Lignée au rond-point de la rue de NANTES n'a pas été retenue par la Commune. Concernant ce marquage au sol, ce sera donc un retour à la situation antérieure.



. **Aménagement de la place de la Noue** : les travaux du lot Espace verts et Mobilier : réalisés par l'entreprise BROSSEAU sont achevés. La réception des travaux de ce lot a eu lieu le 28 Mai 2020.



En bref...

TIRAGE AU SORT POUR LE JURY DE COUR D'ASSISES 2021

Comme c'est le cas depuis quelques années, le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort de six « candidats » au Jury de Cour d'Assises pour l'année 2021, à partir de la liste électorale informatisée, deux personnes devant ensuite être choisies comme titulaires (il y en a 533 au total) par le Préfet, pour figurer sur la liste officielle des jurés de l'année suivante. Les personnes désignées sont :

. Monsieur Gaëtan DURET, Monsieur Sébastien LAMY, Madame Fabienne BRAHIM BOUNAB, Madame Evelyne MARLIN, Monsieur Guy COUTAUD, et Madame Anne GRAH.



INTERCOMMUNALITÉ

. Zone d'Activité Economique Intercommunale de SINTRA – Extension : les travaux de viabilisation de cet agrandissement sont en cours, la partie réseaux de collecte des eaux usées et des eaux pluviales étant achevée, ainsi que la pose d'une réserve incendie enterrée de 200 m³. Un artisan, la Sté NICODECO, doit y construire son local dès que la zone sera « livrée », soit en Septembre 2020.

> SOLIDARITE FINANCIERE – CONVENTION DE REVERSEMENT – TAXE SUR LE FONCIER NON-BATI

La réalisation en 2018 d'un diagnostic financier et fiscal du territoire de Terres de Montaigu, Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière, a permis d'en identifier les forces et les faiblesses. Parmi celles-ci figure la dispersion importante des ressources entre les communes, résultant principalement de la stratégie de développement économique du territoire.

Aussi, afin d'assurer une meilleure répartition des ressources et des charges entre les communes, la communauté de communes a engagé une réflexion portant sur les outils de solidarité disponibles.

Après concertation, il a été décidé de mettre en œuvre un partage du produit économique de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçu sur les zones d'activités au profit de la Communauté de Communes, celle-ci se chargeant ensuite de sa redistribution au profit des communes selon des critères spécifiques.

La convention proposée définit les modalités de reversement de la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue sur les zones d'activités, et le montant 2020 défini pour la BOISSIERE s'élève à 44 188 euros. Le Conseil a validé la convention qui porte sur les trois prochaines années, et autorisé sa signature. D'autre part, la redistribution d'une quote-part de la dotation du FPIC communautaire (Fond de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales) qui était restée en suspens depuis deux ans, pourrait être effectuée à l'avenir sous forme de fonds de concours. Ce projet est en cours de mise en place, depuis l'installation des élus communautaires issus des dernières élections municipales de mars 2020.



ZOOM ÉCO !

LYLY NAIL'S

Arrivée à la Boissière de Montaigu depuis 3 ans, Nathalie DIAS REI a d'abord travaillé dans le commerce et la vente. En 2018, elle décide de vivre de sa passion et se lance dans une formation d'un an puis démarre son activité de prothésiste ongulaire à domicile, LYLY NAIL'S, sur la Boissière de Montaigu et les communes aux alentours, en septembre 2019.

La jeune entreprise en cours de lancement a été stoppée par la crise sanitaire et le confinement, mais cette période a pu être mise à profit pour l'élaboration d'un nouveau logo et pour des formations de perfectionnement, afin d'élargir la gamme des prestations proposées.

Nathalie reprend doucement les rendez-vous chez ses clientes depuis fin mai en appliquant les mesures sanitaires, et vous pouvez la contacter pour prendre soin de vos ongles au 06 59 21 57 49, sur son adresse mail lylynails85@gmail.com ou encore directement sur son site facebook <https://www.facebook.com/lylynails85/>, où elle poste régulièrement des photos de ses réalisations.



EURL TRANSPORTS JAUNET

Depuis le 4 octobre 2018, une nouvelle entreprise de transports s'est installée sur notre commune.

Après presque 20 ans à travailler en tant que routier pour des entreprises de transports locales (10 ans chez Piveteau à Treize-Septiers, puis 8 ans chez Raud à St Christophe du Bois), Cédric JAUNET a eu envie de découvrir autre chose et de se lancer un défi personnel.

Titulaire d'un CAP-BEP conduite et services dans le transport routier, d'un BAC Pro logistique et plus récemment d'une attestation de capacité, il a créé son auto entreprise voilà presque 2 ans. Il a investi dans un camion 44 tonnes équipé d'un chariot embarqué. Aujourd'hui, il transporte essentiellement des menuiseries en sous-traitance pour les Transports Raud dans un rayon de 300 kms.

Il est ouvert à toute demande de transports.

Alors, n'hésitez pas, vous pouvez le joindre par téléphone au 06.78.43.50.17 ou par mail contact@transports-jaunet.fr.



ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME DES BUIS

BILAN D'UNE ANNÉE SCOLAIRE BIEN PARTICULIÈRE !

Cette année, notre thème « connaître notre commune et notre environnement proche » nous a permis de découvrir notre commune sous un autre angle avec l'organisation d'un jeu de piste, grandeur nature. Les élèves ont tous été sensibilisés au respect de la nature et au tri des déchets, part que chacun peut assurer individuellement. Malheureusement, l'épidémie du Coronavirus a interrompu cet élan et n'a pas permis aux élèves de CP/CE1 de partir en classe découverte à Lezay, comme c'était prévu. Mais ce n'est que partie remise : ces mêmes élèves partiront au mois d'avril 2021.

Certes, la continuité pédagogique à distance a été assurée par l'ensemble de l'équipe enseignante pendant la période du confinement, et quelle imagination déployée par toutes ! Mais quel plaisir de retrouver enfin nos petits élèves en chair et en os, tout en respectant bien sûr le protocole sanitaire !

CALENDRIER SCOLAIRE.

La rentrée des classes aura lieu le mardi 1er septembre 2020.

Afin que les enfants de maternelle puissent déposer leurs affaires et découvrir leur classe, une pré-rentrée est organisée le vendredi 28 août, de 17h30 à 18h30.

AU REVOIR, ET SURTOUT MERCI !

Chaque année, l'école connaît ses départs et ses arrivées : Solène Chardonneau, qui a été validée avec brio et qui a reçu le titre de professeure des écoles à l'issue de son année de stage, est dans l'attente de sa première nomination. Elisabeth Ageneau quitte le poste de Maître spécialisée et sera remplacée par Pascale Colas, et Marie Cousin, enseignante en CE1/CE2, sera remplacée par Léa Verdeau. Nous les remercions vivement pour leur investissement au sein de notre école.

À tous, de très bonnes vacances d'été.



OGEC / APEL



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Nous vous donnons rendez-vous à l'assemblée générale de l'OGEC et de l'APEL le vendredi 2 octobre à 20h au site des Acacias à l'école.

A l'ordre du jour : bilan moral, bilan financier, élection des nouveaux membres. Afin de mieux vous rendre compte comment fonctionne l'école, venez participer à cette réunion.

Nous comptons sur vous !



FOYER RURAL K'DANSE

Après une fin d'année particulière, nous espérons que vous vous portez bien et que vous passez un bel été. Pour garder la forme à la rentrée, le Foyer Rural vous donne la possibilité de vous pré-inscrire dès aujourd'hui à vos activités préférées :

- soit par mail : fr.kdanse.gym@gmail.com
- soit sur notre site internet : <https://frkdansegym.wixsite.com/monsie>

Vous pourrez télécharger la fiche d'inscription saison 2020/2021 de K'Danse et de Buxia Mouv'. Les cours démarreront à partir de la mi-septembre avec quelques précisions pour la rentrée prochaine :

K'Danse ouvre son cours de danse débutant aux enfants nés à partir de 2015. (Cours les mercredis matins horaire non défini)

Le planning des cours sera déterminé en fonction des effectifs et sera communiqué début septembre.

Si vous avez des questions sur les contenus des cours de danse ou les groupes, Adé, votre professeur de danse se fera un plaisir de vous répondre. Vous pourrez la contacter à l'adresse mail : adelinedanse@hotmail.fr



BUXIA Mouv' relancera ces activités avec JC JOGUET, votre coach sportif :

Mardi de 10h30 à 11h30
Gym Douce

Mercredi de 19h à 19h45
Cardiofit (STEP, Baila, Combat, cardio),

de 19h45 à 20h15
Renforcement musculaire et de 20h15

à 21h Fitzen (Yoga, Tai-chi, Pilates, stretching).

Vous choisissez votre formule ! Votre premier cours d'essai est offert ! Alors n'hésitez pas et venez découvrir nos activités proposées ! Cardiofit/Fitzen/Cardiofit+Renfo/Renfo+Fitzen/Cardiofit+renfo+Fitzen.

Aussi, vous pourrez nous retrouver à notre Assemblée Générale qui aura lieu le **vendredi 4 Septembre à 20h** à la Salle des Associations.

Les membres du Foyer Rural vous souhaitent de bonnes vacances et à très vite !



ÉCOLE DE MUSIQUE

ÉCOLE DE MUSIQUE

LA BOISSIÈRE DE MONTAIGU

COURS PROPOSÉS À LA RENTRÉE :

- PIANO
- GUITARE CLASSIQUE
- GUITARE BASSE
- GUITARE ELECTRIQUE
- BATTERIE
- VIOLONCELLE
- CHANT INDIVIDUEL
- CHŒUR D'HOMMES
- CHŒUR DE FEMMES
- CHANT GROUPE
- CHŒUR D'ENFANTS (À PARTIR DE 8 ANS)
- EVEIL MUSICAL (À PARTIR DE 4 ANS)
- SOLFÈGE



Christian Pecher : 06.76.04.22.87
 Aurélien Rouy : 06.63.81.77.08
 ecole.musique.laboissiere@gmail.com

Si vous avez envie de pratiquer un autre instrument contactez-nous !

Venez rencontrer les professeurs à l'occasion des portes ouvertes le Samedi 5 Septembre de 15h à 19h.



CLUB DES LOISIRS

Le confinement décrété mi-mars suite à la pandémie du Covid 19 a stoppé la vie du Club des Loisirs. La reprise de toutes les activités habituelles (boules, cartes, jeux, Activ'neurones, Atelier de Loisirs Créatifs, marche, ...) se fera début septembre, si tout se passe normalement. Nous nous retrouverons avec plaisir. Le voyage au Portugal prévu initialement au mois de mai 2020 est reporté en septembre.

À noter : Concours de belote : le 3 octobre 2020
Repas d'Automne : le 15 octobre 2020



LES AMIS D'OXALIS

Actifs, retraités, talentueux, passionnés et/ou aimant passer du temps auprès de nos aînés, l'association « les Amis d'Oxalis » vous accueille. Visites, lecture, animation-jeux, bricolage, jardinage, chant, sorties, ... Vous pouvez donner du temps de façon ponctuelle ou à plus long terme selon vos disponibilités. Une rencontre entre bénévoles aura lieu le vendredi 4 septembre 2020, à 15h00 à la résidence.

Un moment pour faire découvrir aux personnes intéressées les différentes activités proposées, qui permettent aux résidents de rompre l'isolement et de préserver leurs capacités.

Pour plus d'informations, vous pouvez dès à présent contacter :

Rose HEULIN : 02.51.41.60.43
Christelle GUILLET : 02.51.24.77.50



COMITÉ DES FÊTES

ST GLINGLIN

Pour des raisons évidentes, notre édition 2020 n'aura malheureusement pas lieu. Nous vous donnons rendez-vous dans 2 ans, le 9 juillet 2022. D'ici là, Restez Glinglin !!

Matériel

Le local a rouvert ses portes le 5 juin aux horaires et jours habituels de haute saison : lundi et vendredi 18h30 - 19h30.

Néanmoins, au motif des conditions sanitaires, un protocole d'accès a été mis en place. Merci de bien vouloir le respecter :

- Réservations : UNIQUEMENT par téléphone au **02 51 24 73 44**

(pendant les permanences)

- Sens de circulation,
- Port du masque obligatoire,
- Se laver les mains en entrant dans le local (gel hydroalcoolique à disposition),
- Merci de patienter dans votre voiture lorsqu'un retrait est déjà en cours,
- Venir à 2 personnes maximum pour un enlèvement.

Après cette période de confinement et l'annulation de nos manifestations (Fête des voisins, St Glinglin...) nous réfléchissons à d'autres événements, afin de vous retrouver au plus vite, pour des moments conviviaux.





ÉTOILE DU BOCAGE FOOTBALL

Le club de football va entamer une nouvelle saison avec enthousiasme et optimisme tout en saisissant le contexte sanitaire du moment pour se réinventer et s'inscrire dans un nouveau projet de développement.

Grâce à l'engagement et les efforts de chacun depuis maintenant 8 ans, un travail important a d'ores-et-déjà été réalisé sur la structuration, la performance sportive et la qualité des infrastructures du club.

Les résultats sont aujourd'hui au rendez-vous (pour exemple : la montée en D1 de l'équipe fanion, la qualité des éducateurs et la modernisation du stade), c'est donc l'occasion pour nous de rebondir et de se projeter dans l'avenir.

Les contraintes réglementaires grandissantes et le constat du manque d'effectifs seniors ne nous permettront pas de pérenniser la vie du club dans le modèle d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous allons poursuivre le rapprochement déjà engagé avec nos jeunes et les clubs de St Hilaire de Loulay/Montaigu ; ce projet devrait se concrétiser en fin de saison prochaine, si toutes les conditions sont remplies.

L'anniversaire du club (80 ans) sera fêté fin mai 2021, cet événement marquera la fin d'un cycle et engagera le Club vers de nouveaux défis ayant pour seul objectif la continuité et la pratique du football pour tous à la Boissière de Montaigu, et ce pour les prochaines décennies.

Ce projet d'avenir sera donc synonyme, de nouvelles rencontres, de nouveaux challenges et d'efforts qui seront

autant d'occasions d'honorer les valeurs du football bien présentes à la Boissière de Montaigu.

Les prochains évènements

- **Match de national le samedi 08 Aout 2020 18 h : Les Herbiers / Chateaubriant**

- Signature des licences, possibilité d'un enregistrement en ligne

- École de foot - de U6 à U13 : 80€

- Groupement jeunes de : U14 à u18: 90€

- Seniors : 100 €

Contact Licence : Isabelle BOLTEAU buxiafoot@laposte.net

- Assemblée générale saison 2019/2020
le 17 juillet à 19 h au foyer soleil



CLUB DE TENNIS

La saison 2019/2020 s'est terminée plus tôt que prévue, mais grâce à notre fédération, nous pouvons reprendre le chemin des courts de tennis extérieurs pour cet été.

ENVIE DE JOUER ?

Pas de soucis, un court extérieur est à disposition pour les licenciés.

A partir de septembre, nous proposons des cours de tennis pour tous les âges et tous les niveaux (nés à partir de 2016). Vous pouvez également participer au championnat par équipes et éventuels tournois.

POURQUOI ATTENDRE, REJOIGNEZ-NOUS !!!

Vous l'avez certainement vu, le forum des associations n'aura pas lieu cette année. L'association TCBM s'adapte donc à cette situation, et vous offre plus de souplesse en mettant en place l'adhésion en ligne via le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/tennis-club-la-boissiere-de-montaigu/adhesions/cotisation-saison-2020-2021>

Cette année, toute adhésion comprendra un billet adulte pour notre soirée du tennis 2021.

Pour tous renseignements, contactez le président, Gaëtan DURET au

06-88-90-73-46.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

LE TCBM



CLUB DE PALETS

La saison passée, nous avons terminé dernier de notre poule en D1 ce qui signifie donc une descente en D2 pour la saison prochaine.

• Pour les personnes intéressées jeunes et moins jeunes, la signature des licences aura lieu le dimanche 16 aout, de 10h30 à 12h00 à la salle polyvalente.

Le groupe pour la saison prochaine en championnat de D2A est constitué de Treize Septiers, La Petite Boissière, La Boissière de Montaigu, Gétigné, Combrand et Chavagnes en Paillers.

- 1er tour de coupe nous recevrons le club de Coëx (D3).

- Journée championnat jeunes le samedi 12 décembre à la Boissière.

Le bureau vous souhaite une bonne saison à toutes et à tous.

Bonnes vacances.

LE BUREAU.

Infos mairie

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE :

Lundi-Jeudi-Vendredi : 9h/12h15 - 15h30/17h30

Mardi : 15h30/17h30 - Mercredi : 9h/12h45 - Samedi : 9h/12h

TÉL. 02.51.41.61.08 - FAX 02.51.41.69.63 - buxia@boissieredemontaigu.fr

PERMANENCES DE M. LE MAIRE (PRENDRE RDV) :

- lundi matin - mercredi matin - vendredi après-midi - samedi matin -

Etat Civil

DU 1^{er} Trimestre 2020

Bienvenue à

ARRIVE Louise	15 Décembre	2 ter, rue de la Renaudière
SOULARD Cassie	08 Janvier	25 bis, rue de la Pinsonnière
CHARBONNEAU Sarah	22 Janvier	15, rue de la Pinsonnière
HERROU Yanis	03 Février	4, rue de la Renaudière
CHUPIN Mélodie	15 Février	15 rue Centrale
THAUMOUX BOYER Lucie-Liv	03 Mars	4, Cité des Brévères
BROCHARD Diego	06 Mars	3, rue des Jonquilles
RETAILLEAU Léo	13 Mars	11, les Combes
GUIBERT Eden	08 Juin	3 Ter, rue de la Pinsonnière
DANIEAU Zély	13 Juin	4, rue des Coquelicots
GUILLET Célia	20 Juin	3, le Fief de Puyravault

Félicitations à

DENIS Kévin & BESNARD Christine	25 Janvier	17 Place de l'Eglise
GRIFFON David & BRAUD Pauline	07 Février	13 bis, rue de Cholet
CHAPARD Stéphane & STOLFO Vanessa	27 Juin	419, Domaine du Rivage

Ils nous ont quitté

Mme Hélène BONNET	04 Avril	Les Bognières
Mme Marie GOINEAU	25 Avril	Résidence Le Septier d'Or 85600 Treize-Septiers
Mr Guy GOURAUD	1 ^{er} Mai	La Basse Grange
Mme Marie-Thérèse JAMIN	13 Mai	Résidence Oxalis 10 b, rue des jardins
Mr Alain DOUTEAU	17 Mai	14, Cité de la Noue
Mme Gilberte PAVAGEAU	18 Mai	Ehpad La Maisonnée 85600 La Guyonnière
Mme Raymonde BONNET	27 Mai	12, rue des Ecotais
Mr Gérard DESFONTAINES	29 Juin	Ehpad Paul Chauvin 85250 Saint Fulgent

Agenda

Juillet

Vendredi 17
AG - EB Football

Août

Samedi 8
Match de National à 18h00
Les Herbiers - Châteaubriant
Dimanche 16
Signatures des licences - Club de Palets
Vendredi 28
Apéro concert - SONID'ART

Septembre

Vendredi 4
Collecte de déchets verts (local technique)
AG - Foyer Rural
Samedi 5
AG - Le Petit Théâtre
Vendredi 18
AG - AEJBM

Octobre

Vendredi 2
AG - APEL/OGEC
Samedi 3
Collecte de déchets verts (local technique)
Concours de belote Club des Loisirs
Samedi 10
Vide ta chambre - Jardin des Malices - AEJBM
Jeudi 15
Repas Club des Loisirs
Vendredi 16
Soirée jeux AEJBM

SECRETARIAT DE MAIRIE HORAIRES D'OUVERTURE DU 13 JUILLET AU 23 AOÛT 2020

Lundi : 9h à 12h15 - 15h30 à 17h30
Mardi : 15h30 à 17h30
Mercredi : 9h à 12h45
Jeudi : 9h à 12h15 - 15h30 à 17h30
Vendredi : 9h à 12h15 - 15h30 à 17h30

FERMÉ
LES SAMEDIS 18 & 25 JUILLET & 1^{ER}, 15 & 22 AOÛT



COMMUNE DE
**LA BOISSIÈRE
DE MONTAIGU**